

DESIGNATION DES BIENS ET DROITS IMMOBILIERS

MIS EN VENTE

LE LOT NUMERO CINQ (5) de l'état descriptif de division, savoir :

Au troisième étage, un appartement comprenant une antichambre, une galerie d'entrée, un grand salon, un petit salon, une salle à manger, un bureau sur rue, trois chambres sur rue, une chambre sur cour, une lingerie, une salle de bains, office, cuisine, deux water-closets, deux cabinets de toilette, deux grands débarras, penderie, placards,

Et les 165/1 005èmes des parties communes dudit immeuble.

LE LOT NUMERO DOUZE (12) de l'état descriptif de division, savoir :

Au sixième étage sur rue, une chambre de domestique portant le numéro cinq,

Et les 2/1 005èmes des parties communes dudit immeuble.

LE LOT NUMERO TREIZE (13) de l'état descriptif de division, savoir :

Au sixième étage sur rue, une chambre de domestique portant le numéro six,

Et les 2/1 005èmes des parties communes dudit immeuble.

LE LOT NUMERO QUATORZE (14) de l'état descriptif de division, savoir :

Au sixième étage sur rue, une chambre de domestique portant le numéro sept,

Et les 2/1 005èmes des parties communes dudit immeuble.

LE LOT NUMERO DIX NEUF (19) de l'état descriptif de division, savoir :

Au sixième étage (entre la chambre numéro sept et le mur mitoyen avec l'immeuble 37 rue Scheffer) un débarras sur rue,

Et le 1/1.005ème des parties communes dudit immeuble.

LE LOT NUMERO TRENTE QUATRE (34) de l'état descriptif de division, savoir :

Au sous-sol, une cave portant le numéro dix,

Et le 1/1.005ème des parties communes dudit immeuble.

Tels au surplus que lesdits biens et droits immobiliers existent s'étendent, se poursuivent et comportent avec toutes aisances, circonstances et dépendances et tous droits pouvant y être attachés, sans aucune exception ni réserve.

OBSERVATIONS

Cet immeuble a fait l'objet d'un règlement de copropriété et état descriptif de division suivant acte reçu par Maître JOURDAIN, Notaire à PARIS, le 25 juin 1958 publié le 18 juillet 1958 volume 3174 numéro 4 au 3^{ème} bureau des hypothèques de la Seine.

Modifié selon acte reçu par Maître CHARDON, Notaire à PARIS, le 28 novembre 1983 publié le 16 décembre 1983 volume 3966 numéro 3 au 8^{ème} bureau des hypothèques de PARIS.

Modifié selon acte reçu par Maître CHAUVIN COQUEUX, Notaire à PARIS, le 22 octobre 2012 publié le 8 novembre 2012 volume 2012 P numéro 6910.



CERTIFICAT DE SUPERFICIE

Lot en copropriété

Applicable dans le cadre de la loi Carrez n° 96-1107 du 18 décembre 1996 et le décret n° 97-532 du 23 mai 1997

Réf dossier n° N1079

Désignation de l'immeuble

| LOCALISATION DE L'IMMEUBLE | PROPRIETAIRE | DONNEUR D'ORDRE |
|--|---|---|
| Adresse : 39 rue Scheffer Code postal : 75016 Ville : PARIS 16 Type de bien : Appartement T/9 Etage: 3 N° lot(s): 5 N° Cave : 34 porte n°10 | Qualité : Succession Nom : HAMANI DIORI Adresse : 39 Rue Scheffer Code postal : 75016 Ville : PARIS 16 | Qualité : Succession Nom : HAMANI DIORI Adresse : 39 Rue Scheffer Code postal : 75016 Ville : PARIS 16 Date du relevé : 20/03/2017 |

Mesurage visuel

Consultation règlement copropriété

Consultation état descriptif de division

| Lot | Etage | Local | Superficies privatives | Superficies non comptabilisées | Superficies des annexes mesurées |
|-----|-------|----------------------|---------------------------|-----------------------------------|--|
| | | 1 Entrée | 7,30 | | |
| | | 2 Dégagement/Placard | 14,20 | | |
| | | 3 Cuisine | 12,35 | | |
| | | 4 Entrée 2 | 15,50 | 0,40 | |
| | | 5 Double Séjour | 52,85 | 1,00 | |
| | | 6 Salle à manger | 29,25 | | |
| | | 7 Couloir/placard | 26,14 | | |
| | | 8 Chambre 1 | 19,00 | 0,50 | |
| | | 9 Salle de bains 1 | 5,80 | | |
| | | 10 Chambre 2 | 15,85 | | |
| | | 11 Chambre 3 | 22,25 | | |
| | | 12 Placard 1 | 4,96 | | |
| | | 13 Chambre 4 | 19,75 | 0,50 | |
| | | 14 Salle de bains 2 | 6,45 | | |
| | | 15 Chambre 5 | 11,39 | | |
| | | 16 Chambre 6 | 16,45 | | |
| | | 17 Salle de bains 3 | 2,09 | | |
| | | 18 Placard 2 | 0,47 | | |
| | | 19 W.C | 1,55 | | |
| | | TOTAL | 283,6 | 2,4 | 0 |

Total des superficies privatives

283,6 m²

(deux cent quatre-vingt trois mètres carrés soixante)

Sous réserve de vérification de la consistance du lot

Déclare avoir mesuré la superficie d'un lot de copropriété conformément à la loi n°96-1107 du 18 décembre 1996 et son décret d'application n°97-532 du 23/05/97 sous réserve de vérification du certificat de propriété. L'article 46 de la loi n°65-557 du 10/07/65, modifié par la loi n°96-1107 du 18/12/96 et par l'article 54 de la loi ALUR du 24/03/2014, n'est pas applicable aux caves, garages et emplacements de stationnement (al.3). En vertu du décret n° 97-532 du 23/05/97, la superficie de la partie privative d'un lot ou d'une fraction de lot mentionnée à l'art.46 de la loi du 10/07/65 est la superficie des planchers des locaux clos et couverts après déduction des surfaces occupées par les murs, cloisons, marches et cages d'escalier, gaines, embrasures de portes et de fenêtres. Il n'est pas tenu compte des planchers des parties des locaux d'une hauteur inférieure à 1,80 mètre (art4-1). Les lots ou fractions de lots d'une superficie inférieure à 8m² ne sont pas pris en compte pour le calcul de la superficie mentionnée à l'article 4-1 (art.4-2).

Dossier n°: N1079

4/56

ATELIA - 64 Rue Anatole France - 92300 LEVALLOIS PERRET

Mail : contact@ateliadiagnostic.fr - Web : www.ateliadiagnostic.fr Tel : 01-84-20-23-63

N° Siret : 81057161200011 - N° Assurance Allianz: 54987635

SARL au capital de 10 000€